

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° : 11549

Déclaration de Maladie : N° P19-0000042

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2170

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMZA Khadija, Date de naissance : 24.11.1973

Adresse : 23, rue des Accacias... 3e étage... quartier Binger... Beaujardin

Tél. : 066.619.9595, Total des frais engagés : 300 DH + 284,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. TAJAOUI ABDELRAHIM
CARDIOLOGUE
2 Bd. Mohammed V Mohammed
05 23 31 23 13
05 39 11 22 79

Date de consultation : 20/11/19

Nom et prénom du malade : Hamza khadija, Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca, Le : 20/11/19

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

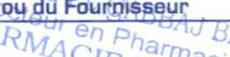
00/00/2019

ACCUEIL

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.11.19	6 + 00		300	DR. TAJAOUIT CAP 05 11 2019

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>M. ABDALI Doktor en Pharmacie PHARMACIE DANTON 47, Boulevard Sir Anzarane BP 0522 Casablanca</p> 	20 JAN 13	284,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

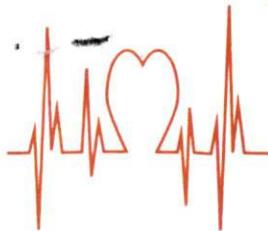
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H D B	G	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

Dr Abderrahim TAJAOUI
CARDIOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Spécialiste des Maladies du cœur et Vaisseaux
Exploration Cardio-Vasculaire
ECG-HOLTER TENSIONNEL
HOLTER RYTHMIQUE-ECHO-DOPPLER
CARDIAQUE - EPREUVE D'EFFORT

الدكتور عبد الرحيم تجوي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين



خريج كلية الطب بباريس
الفحص الألبي للقلب و الشرايين
استكشاف الضغط و ايقاع النبضات
الفحص بالصدى للقلب

20.11.19.

Mohammedia, le : * المحمدية، في :

1 Panza Kintanit

119,50 x 2

ATACAND 4

5.
Mme Amel QAIBAJ BAJIRI
Docteur en Pharmacie
PHARMACEUTIQUE D'ANATO
47, boulevard Bir Anzarane
05220 09 78, Casablanca

45,40

Dr. TAJAOUI ABDELLAH
CARDIOLOGUE
2 Bd. Mohammed V, Mohammedia
05 23 31 23 23
05 23 32 44 00

5.
ATACAND

1 cab + 3 g

284,40

Sur rendez-vous

بالموعد

DURHALAC 66,5%
SOL BUV 200 ML
P.P.V : 45DH40
PER 06 08 MAI 2021
6 118000 010494

SYNTHEMEDIC O
22 rue soukheur bneu al aquam roches
noires casablanca
ATACAND

4mg
Bte de 30
13816 DMP/21INRQ P.P.V : 119,50 DH
6 118001 020522

SYNTHEMEDIC O
22 rue soukheur bneu al aquam roches
noires casablanca
ATACAND

4mg
Bte de 30
13816 DMP/21INRQ P.P.V : 119,50 DH
6 118001 020522

ECG

CABINET DE CARDIOLOGIE- MOHAMMEDIA

- Tél : 0523312323

NOM: HAMZA KHADIJA

ID :

Genre : Homme

Age : DOB : 01-01-1960

Date of Test : 20-11-2019 12:18

Médecin Référent: Dr. ABDERRAHIM TAJAOUI



Fréquence :	1000 Hz	Intervalle QT :	523 ms
Durée Echantillon :	8 s	Intervalle QTc :	556 ms
FC :	68 bpm	Axe P :	47.5°
Durée P :	170 ms	Axe QRS :	20.5°
Durée QRS :	144 ms	Axe T :	93.1°
Durée T :	349 ms	RV5/SV1:	0.01/0.12mV
PQ Interval :	192 ms	RV5+SV1:	0.14mV

Suggestion :

Dr. TAJAOUI ABDERRAHIM
28d. M. CARRIAGE 105
0523312323
12/11/2019

Signature Médecin: